

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de Saône et Loire

EXTRAIT DE REGISTRE
des décisions du Président
du Syndicat Départemental d'Energie de Saône et Loire (SYDESL)
En date du 16 décembre 2025

**DS25-028
25PERF03C Contrôles CEE**

Vu le Code Général des Collectivité Territoriales notamment son article L2122-22,
Vu le Code de la Commande Publique notamment l'article R2122-8,
Vu les statuts du SYDESL,
Vu la délibération n° CS 20-035 du 16 octobre 2020 de délégation de pouvoir du Comité au Président,
Considérant l'arrêté du 22 février 2024 mettant en place des contrôles dans le cadre du dispositif
des certificats d'économies d'énergie,
Considérant la demande de devis envoyée le 3 décembre 2025 auprès de plusieurs opérateurs
économiques,
Considérant le Rapport d'Analyse des Offres (RAO) validé le 12 décembre 2025,
Considérant la proposition de l'entreprise RISÔM,

DECIDE

Article 1^{er} D'attribuer le marché 25PERF03C Contrôles CEE à l'entreprise DEKRA Industrial SAS sise
19 rue Stuart MILL 87000 LIMOGES, SIRET : 433 250 834 00010 pour un montant de
10 450,00 euros HT.

Article 2 Il sera fait état de la présente décision au prochain Comité Syndical.

Article 3 La présente décision sera transmise au contrôle de légalité.

Le Président,

